



Compte rendu DCI sureté

Les organisations syndicales **SUD-Rail** et **UNSA-Ferroviaire** ont été reçues vendredi 19 Mars 2021 par M. Forgeot d'Arc, directeur des lignes D&R dans le cadre d'une DCI ayant pour thème la sureté des agents et des voyageurs sur nos lignes.

La sureté étant un sujet important dépassant les clivages syndicaux, nous avons convié la **CGT** à cette DCI mais cette dernière a refusé au prétexte de la signature par nos 2 OS de l'accord APLD (mesures chômage partiel). Nous ne vous cachons pas que nous avons du mal à saisir le rapport entre le chômage partiel et la sureté et pensons que sur ce sujet, les petites querelles nationales ne devraient pas empiéter sur l'urgence locale.

Les récentes rixes sur la ligne D et les nombreuses agressions verbales et physiques ont eu pour conséquence la nécessité d'interpeler la direction sur la multiplication inquiétante de ces faits ces derniers temps.

Car le constat est clair: les faits se multiplient!!!

Rixes à Melun et Boussy-Saint-Antoine, guet-apens à Combs-la-Ville et Survilliers-Fosses, individu armé à Goussainville, agents insultés et menacés de mort à Créteil-Pompadour, Survilliers-Fosses, Mennecy, Corbeil-Essonnes, etc... la liste est malheureusement trop longue.

Les OS se sont émues des faibles moyens dévolus à la SUGE pour lutter contre les incivilités et les agressions mais également sur l'isolement des agents en gare sur certaines plages horaires et le dévoiement des missions EML.

Il est en effet regrettable que les EML soient cantonnés à faire des ouvertures ou fermetures de gares plutôt que d'assurer une présence dans les trains à certaines heures. Cette présence est selon nous nécessaire pour instiller un sentiment de confiance chez les voyageurs. Elle empêche également nombre d'incivilités et c'est sûrement par la disparition de ces EML dans les trains que certaines ont repris. Nous ne comprenons toutefois pas la position d'une organisation syndicale sur le contrôle en civil en cette période ! Certains agents se sentent plus en sécurité en civil, alors pourquoi vouloir les exposer si ceux-ci s'ils ne le désirent pas ?

Le sujet des fumeurs sur la ligne R a été aussi abordé. Nous constatons une recrudescence de ces faits et des mesures vont être prises selon le directeur des lignes D&R:

- Retour des « actions coup de poing » sur des trains ciblés
- Recours à la vidéo-verbalisations depuis les cabines intermédiaires des Regio2N. Ce dispositif avait été validé et mis en place mais très peu appliqué. La SUGE va être mandatée pour reprendre ces mesures.
- Augmentation des heures contractualisées avec la SUGE (+4%) pour intervenir sur le périmètre des lignes D&R

- Extension du recours aux sociétés de sécurité privée
- Création de postes d'ADS (agents de sécurité) qui circulent sur les lignes en se plaçant dans la 1ere voiture de tête.
- Meilleure communication pour les contrôleurs et agents gare/EML pour que ceux-ci soient au courant en cas d'agression ou de rixe. Il n'est pas normal qu'une équipe de contrôleur arrive dans une gare où se produit une rixe sans être avertie.

ADS Mobiles

Ces ADS étaient soit disant en place depuis Janvier 2021 mais à ce jour, ni les RPX de la DED-CIV ni les agents sur le terrain ne les ont rencontrés.

Selon la direction, leur mission est d'accompagner les trains sur certaines plages horaire en s'étant au préalable présenté aux agents Gare et Bord (ADC, ASCT). Ils doivent rester dans la 1ere voiture de tête et assurer une présence destinée à rassurer les voyageurs et à dissuader certaines incivilités.

Une communication à destination des RPX des DED-CIV et DED PROD va être faite et distribuée également aux agents.

Suret  des agents gare DED-CIV

Nous avons milit  en faveur de taxis mis   disposition des agents gare de la DED-CIV pour les ramener chez eux dans certaines circonstances.

En effet, certaines situations de tensions ou conflits en gare peuvent faire craindre aux agents des repr sailles surtout lorsque ces derniers empruntent les trains lors de leur retour domicile.

A notre demande, lorsque ces agents ne se sentiront pas en s curit  pour un retour domicile en train, ils pourront contacter l'astreinte qui leur commandera un taxi maison. La mise   disposition d'un taxi reste   la discr tion de l'astreinte en fonction de l' change avec l'agent et de sa situation.

Agents de s curit  priv e

Un  tat des lieux du recours   des s ci t  priv e de s curit  a  t  demand  par les OS. Le recours   ces s ci t  est un palliatif au manque d'effectif   la SUGE et de la volont  de la direction de diminuer son c t s ret  (le c t   l'heure d'un ADS  tant inf rieur   celui d'un agent SUGE).

BILAN

Une DCI n cessaire au vu de l'actualit . Un aveu de la direction que les mesures act es auparavant n' taient ni suffisantes, ni assez efficaces et des engagements   notre sens pas assez forts mais qui ont le m rite d'exister. Cette DCI en appellera certainement d'autres pour continuer   garantir la s ret  et la s curit  des agents et des voyageurs des lignes D&R qui pour nous est en r gression par rapport   une p riode o  les suppressions de postes n' taient pas l gion.